

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME **Anissa Adbellatif**

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante **IESA Arts&Culture**

.....
certifie que le projet intitulé **CHRONOS**

porté par **Leonetta Zara**

étudiant.e(s) en **Mastère 2. Production et distribution audiovisuelle & cinéma**

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A **Paris**

Le **29/01/2026**

Signature + cachet de l'établissement

"Institut d'Etudes Supérieures des Arts"
Etablissement reconnu par le
Ministère
de la Culture et
la Communication
J.O. du 10 juillet 1998
Loi du 6 janvier 1988 - Arrêté du 2 juillet 1988